

TDR POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) EXPERT(E) INTERNATIONAL(E) POUR L'ANALYSE DE L'ESPACE BUDGETAIRE ET DES OPTIONS DE FINANCEMENT DE L'EXTENSION DE LA PROTECTION SOCIALE AU SENEGAL

Type de contrat :	CONTRAT DE COLLABORATEUR(RICE) EXTERNE
Position:	Expert(e) Macro économiste (finances publiques)
Date de début de contrat:	15 juillet 2019
Date de fin de contrat:	31 mars 2020

1. Contexte international

Poursuivant sa vocation de promotion du travail décent et de la justice sociale à travers le monde, l'OIT a très tôt reconnu l'accès à un niveau adéquat de protection sociale comme un droit essentiel de la personne à travers la déclaration de Philadelphie (1944).

Plus récemment, l'agenda 2030 du développement durable, qui vise à ne laisser personne de côté, fait de la protection sociale un élément transversal de la réalisation de plusieurs objectifs. L'ODD 1 lié à la "Pauvreté" regroupe notamment l'engagement pris dans les cibles 1.3 "mettre en œuvre des systèmes et des mesures de protection sociale appropriés au niveau national pour tous, y compris des socles de protection sociale, et d'atteindre, d'ici 2030, une couverture substantielle des pauvres et des vulnérables" et 1.a. "Garantir une mobilisation importante de ressources provenant de sources multiples, y compris par le renforcement de la coopération pour le développement, afin de doter les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, de moyens adéquats et prévisibles de mettre en œuvre des programmes et politiques visant à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes". De même, l'ODD 10 sur les "Inégalité", à travers la cible 10.4, "Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaires, salariales et de protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité". En outre, la troisième conférence internationale sur le financement du développement, tenue à Addis-Abeba en juillet 2015, s'est engagée à établir un "pacte social" pour mettre en place des systèmes et des mesures de protection sociale viables sur le plan budgétaire et adaptées au niveau national, ainsi que des services publics de base pour tous (éducation, santé, eau, assainissement et autres services).¹

Sous l'impulsion de l'agenda 2030, un partenariat mondial pour une protection sociale universelle, USP 2030, a vu le jour avec des organisations lead comme la Banque mondiale, le BIT ou encore l'UNICEF. Les membres réunis à Genève le 5 février 2019 à l'occasion de la Conférence de haut niveau sous le thème «Ensemble pour atteindre une protection sociale universelle d'ici 2030», appellent tous les pays à respecter leurs engagements pris lors de l'adoption de l'Agenda 2030, « call for action ». La conférence a souligné l'importance de la protection sociale universelle (PSU) qui est essentielle pour que le développement économique et social des personnes, communautés et nations soit à la fois inclusif et pérenne.

¹ Addis Ababa Action Agenda, 2015, paragraph 12. http://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf

La protection sociale universelle permet de réduire la pauvreté et les inégalités, de favoriser la cohésion sociale, de faciliter le développement des personnes et l'accès à des conditions de travail et de vie décentes. La protection sociale accroît également la productivité et l'employabilité en renforçant le capital humain et en permettant l'investissement dans des actifs productifs, en augmentant les revenus des ménages, en dynamisant la consommation et l'épargne, en stimulant la demande globale et en renforçant la résilience des populations face aux chocs et aux transformations structurelles.

La protection sociale universelle passe par un ensemble de politiques et de programmes définis à l'échelle nationale permettant à tous d'être couverts de manière équitable et d'être protégés tout au long de leur existence contre la pauvreté et les risques menaçant leurs moyens de subsistance et leur bien-être. Il existe divers mécanismes pour assurer cette protection, notamment des prestations en espèces ou en nature, des régimes contributifs ou non contributifs, et des programmes visant à renforcer le capital humain, les actifs productifs et l'accès à l'emploi.

Le Sénégal s'inscrit résolument dans les cinq actions du « call for action ». Au plan normatif, le Sénégal s'est engagé en ratifiant la convention 102 de l'OIT sur les normes minimales de sécurité sociale mais aussi s'emploie de façon dynamique et enthousiaste à donner corps à la recommandation 202 de l'OIT sur les socles de protections sociales.

Les socles de protection sociale visés par la recommandation 202 de l'OIT comportent au moins les garanties élémentaires de sécurité sociale.

2. Contexte national et introduction au projet²

Le système de protection sociale au Sénégal repose essentiellement sur trois piliers : un système contributif, un système non contributif et un système mixte.

D'abord, système contributif tourne autour des institutions de prévoyance sociale (IPS) prenant en charge les travailleurs du secteur privé formel à travers la Caisse de Sécurité Sociale (CSS), l'Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal (IPRES) et les Institutions de Prévoyance Maladie (IPM) pour le risque maladie ; les travailleurs du secteur public à travers le Fonds National de Retraite (FNR) et la Direction des soldes pour l'imputation budgétaire pour le risque maladie. Aujourd'hui, les travailleurs du secteur privé bénéficiant de protection sociale sont estimés à 355 835 personnes en 2017 Et ceux du secteur public à 99 009 individus. La grande majorité des actifs se trouvent dans l'économie informelle qui représente 97,3% des entreprises sénégalaises. La problématique de l'extension vers cette économie se pose alors avec acuité.

Ensuite, le système non contributif regroupe l'ensemble des programmes phares qui ont été lancés ou renforcés récemment par le gouvernement du Sénégal dans le cadre de l'axe 2 du Plan Sénégal Emergent (PSE). Ils s'agissent entre autres d'un dispositif de ciblage des ménages les plus vulnérables à travers le Registre National Unique (RNU) qui compte plus de 442 053 familles vulnérables identifiées, la Programme national de bourse de sécurité familiale (PNBSF) qui a atteint en 2017 316 941 familles avec une bourse trimestrielle de 25 000FCFA, le programme des cantines scolaires qui couvrait 25% des écoles en 2017 et la carte d'égalité des chances qui a atteint 50 006 personnes vivants avec un handicap mais dont tous les bénéficiaires rattachés restent à être mise en œuvre. Ce dispositif est complété par des initiatives de gratuité pour le risque maladie des enfants de 0 à 5 ans avec 4 695 827 enfants pris en charge, la gratuité de la césarienne dans les structures de santé publiques 19 809 cas

² Les données sont issues du rapport final de la revue annuelle conjointe 2018 du Ministère de l'économie, des finances et du plan

pris en charge, le plan sésame pour les plus de 60 ans avec 145 995 cas, et en fin les cas d'hémodialyse avec 625 prises en charge.

Enfin, un système mixte à travers la prise en charge du risque maladie par ma CMU, qui a permis d'atteindre un taux de couverture du risque maladie de 49,3% en 2017. Le dispositif de la CMU est animé par un large réseau de mutuelle de santé communautaire avec un taux de pénétration de 42,4% en 2017.

Le maintien de tels efforts sur la durée voire l'extension vers les populations encours faiblement ou pas du tout couverts, posent un grand défis de financement pour les pouvoirs publiques.

La Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN) du Sénégal s/c du Ministère du développement communautaire, de l'équité sociale et territoriale, est en charge de coordonner, avec tous les acteurs concernés, la mise en œuvre de la Stratégie nationale de protection sociale (SNPS) et le développement du système de protection sociale. La DGPSN a fait appel à la Délégation l'Union Européenne au Sénégal (ci-après DUE) et au Bureau de l'OIT à Dakar (ci-après BIT), pour réaliser, d'une part, une revue globale du système de protection sociale permettant de déterminer des scénarios de croissance du système, faisant l'objet d'une budgétisation et l'identification de sources/modalités de financement, en particulier, nationales, et d'autre part, pour appuyer la conduite de certaines réformes jugées prioritaires pour la mise en œuvre effective de la SNPS, notamment sur les aspects juridiques.

Ce projet est mis en œuvre par un Groupe de travail chapeauté par la DGPSN, avec l'appui du BIT et de la DUE, en coordination avec un Comité technique d'appui et de suivi du projet (ci-après CTAS) composé d'un groupe plus élargi d'acteurs du secteur de la protection sociale. La DUE et le BIT apportent leur appui technique et financier sur la base de leur expertise interne et expérience dans la réalisation d'études similaires dans d'autres pays, et en comptant sur une équipe de consultants et experts externes de haut-niveau recrutés pour des taches précises, appuyée par un Coordonnateur national de projet, logé au niveau du BIT. Ce projet est entrepris avec un financement de l'Union européenne.

Un expert international (Expert principal) est déjà en place et a commencé son travail. Il sera complété par :

- Un(e) expert(e) avec un profil quantitatif pour l'estimation des coûts des scénarios alternatifs et la simulation de l'impact sur la réduction de la pauvreté ;
- Un(e) expert(e) international(e) en finances publiques, capable de modéliser des options et alternatives de financement de la protection sociale par l'analyse du système budgétaire public et la recherche de nouveaux gisements ou espaces budgétaires.

Une revue globale du système de protection sociale qui intègre les dispositifs contributifs et non contributifs a été menée par l'expert principal de mars à mai 2019. A la suite des analyses et des gaps identifiés par rapport aux objectifs de la SNPS, et des performance des programmes en matière de couverture, d'adaptation des prestations et de financement, il sera identifié un ensemble de scénarios d'extension de la protection sociale pour lesquels une budgétisation et une recherche de sources et options de financement interne seront menées.

Les présents termes de référence sont élaborés pour pourvoir le recrutement d'un(e) expert(e) international(e) en financement de la protection sociale, capable d'identifier et de modéliser des options et alternative de financement, avec une expertise avérée dans l'analyse de l'espace budgétaire.

3. Champ de l'étude et tâche de l'expert international en financement de la protection sociale

Dans la littérature, il existe un certain nombre de mécanismes reconnus pour créer ou élargir un espace budgétaire. Celles-ci comprennent entre autres:

1. la réaffectation des dépenses publiques et une meilleure efficacité des interventions, par notamment une rationalisation des politiques/administrations ;
2. l'affectation de recettes, pouvant provenir notamment de l'exploitation des ressources naturelles (pétrole, gaz, phosphate, pêche, etc.) ;
3. l'augmentation des recettes fiscales par l'amendement (assiette, taux) ou la création de nouveaux impôts;
4. l'accroissement de l'efficacité des administrations des recettes (douanes, impôts) dans le recouvrement des impôts et taxes, une lutte plus efficace contre la fraude et l'évasion fiscale;
5. l'extension de la couverture de sécurité sociale et des revenus contributifs, une mobilisation accrue des contributions des bénéficiaires ;
6. la recherche de financements accrus de l'aide au développement et les transferts sans contreparties;
7. une gestion plus optimale de la dette, sa restructuration, pour notamment alléger son coût;
8. des financements innovants;
9. ou encore, l'adoption un cadre macroéconomique et budgétaire plus souple.

La possibilité offerte à chaque pays de mobiliser l'un ou l'autre mécanisme pour créer un espace budgétaire ou des ressources accrues influe considérablement sur l'ampleur de l'investissement social, même si, par ailleurs, l'approche du développement et la volonté politique pèsent énormément dans la détermination du niveau de l'investissement social.

Même si dans ce domaine, le Sénégal ne s'est pas encore prononcé, par exemple, de façon définitive sur l'utilisation des ressources prévisionnelles du pétrole et du gaz, il semble qu'elles seront réparties, sans autres précisions, entre:

- Le budget de l'État ;
- Un fonds générationnel ;
- Un fonds de stabilisation économique.

En tout état de cause, ces nouvelles recettes appellent des politiques budgétaires permettant de prendre en charge les besoins en protection sociale des populations sénégalaises. A ce titre, le nouveau Gouvernement d'avril 2019 a créé le Ministère du développement communautaire, de l'équité sociale et territoriale regroupant une bonne partie du dispositif de protection sociale non contributive et de la couverture maladie universelle (CMU).

4. Objectif et champ de l'étude

Tenant compte de l'interdépendance des étapes de la revue globale et de la nécessité pour l'expert en financement de la protection sociale de s'imprégner des scénarios et de leur budgétisation, la présente étude poursuivra les objectifs suivants :

Pour la partie scénarios et budgétisation :

- Participer et fournir des inputs dans la formulation des scénarios d'extension de la protection sociale lors des fora prévus courant juillet 2019, et l'arbitrage du scénario retenu (notamment sur la base des simulations d'impact sur la pauvreté et rentabilité des investissements en protection sociale) ;
- Participer et fournir des inputs dans la budgétisation de ces scénarios, suivant l'outil RAP (rapid assesment protocol) du BIT, qui sera assurée principalement par les experts du BIT. Cet exercice devrait se dérouler au plus tard le 15 septembre 2019.

La partie relative à l'analyse de l'espace budgétaire (réallocation ou nouvelles recettes) a pour objectif de déterminer : d'une part, comment le Sénégal peut accroître l'espace budgétaire alloué à la protection sociale pour atteindre les objectifs de la SNPS et relever les défis liés à l'institutionnalisation et la garantie, à travers des lois, de programmes comme les bourses de sécurité familiale, la carte d'égalité des chances, la couverture maladie universelle, le minimum vieillesse, et ; d'autre part, comment optimiser la capacité contributive des populations pour étendre la protection sociale notamment dans l'économie informelle. Afin d'éclairer l'analyse sur le plan comparatif, ce travail devra également faire référence à des expériences/benchmark au niveau international. Cette analyse se basera sur le scénario d'extension retenu lors de la revue globale. C'est ainsi que la politique budgétaire peut être utilisée comme un instrument pour relever ces défis, ce qui impliquerait d'examiner à la fois les dépenses et les recettes, mais l'étude visera plus particulièrement les objectifs suivants:

- Compléter au besoin les données de projections économiques, démographiques, sociales et de l'emploi, ainsi que les données budgétaires/financières des régimes et programmes de protection sociale collectées lors de l'analyse du système de protection sociale ;
- Mener des simulations de l'impact sur la pauvreté et retour positif des investissements en protection sociale, notamment sur la base du scénario retenu lors de la revue globale ;
- Revoir et compléter au besoin les études déjà accomplies de revue des dépenses publiques en protection sociale ;
- Identifier les sources de financement ou les moyens de générer ou d'épargner des fonds afin de disposer d'un espace budgétaire plus important afin de soutenir les programmes de protection sociale du Sénégal ;
- Aider à comprendre le concept d'espace budgétaire et ses différentes applications, en mettant l'accent sur les approches et les stratégies susceptibles de créer un espace budgétaire permettant d'accroître durablement la couverture de la protection sociale au Sénégal ;
- Identifier des propositions de stratégie de financement de la protection sociale, de mobilisation des ressources et de création d'espace fiscal au profit de la protection sociale ;
- Dans une perspective de durabilité, cela inclura également toutes les sources de financement contributives à travers une analyse approfondie des revenus des ménages sénégalais, de leurs

catégories socio professionnelles, de la taille des ménages tout en les mettant en rapport avec les dépenses pour dégager en perspective des capacités contributives objectives dans des schémas de protection sociale ;

- Produire des scénarios comparatifs pour la projection de l'espace budgétaire qui pourrait être généré et mis à disposition pour financer durablement les dépenses de protection sociale et de développement du capital humain, notamment le scénario retenu lors de la revue globale, en tenant compte des autres priorités ;
- Former le Comité Technique d'Appui et de suivi (CTAS) et les acteurs clés (y compris Ministère des finances, partenaires sociaux, gouvernements locaux, partenaires techniques et financiers) aux options de financement internes et externes de la protection sociale ;
- Participer à un atelier de haut niveau de partage d'expériences sur l'extension de la protection sociale et les options de financement de la protection sociale pour sensibiliser les décideurs politiques sur le besoin d'investir dans la protection sociale ;
- Appuyer le CTAS et en particulier le Ministère des finances et du budget à l'élaboration du document cadre de financement et animer l'atelier de validation du document cadre de financement ;
- Produire un document technique de référence et de plaidoyer sur l'analyse de l'espace budgétaire alloué à la protection sociale pour une croissance durable et inclusive, l'analyse du retour positif des investissements en protection sociale, les sources et le cadre de financement à moyen et long terme pour le Sénégal.

Pour son analyse, l'expert(e) en finances publiques s'inspirera de la méthodologie développée par le BIT et compilée dans un guide d'orientation et de bonnes pratiques pour la conduite d'analyse de l'espace fiscal et d'options de financement de la protection sociale, qui lui sera remis.

5. Produits attendus

Sous la direction de la Spécialiste protection sociale pour l'Afrique de l'Ouest de l'Equipe du Travail Décent du Bureau Pays de Dakar (ETD/BP Dakar), du Département de la protection sociale du BIT (Unité PFACTS), du Ministère du développement communautaire, de l'équité sociale et territoriale, du Ministère des finances et du budget, du Ministère de l'économie du plan et de la coopération et en collaboration avec le groupe de travail et le CTAS. Il est attendu de l'expert(e) de remettre les produits suivants :

Produit 1: Un rapport technique de l'analyse des simulations d'impact sur la pauvreté et la rentabilité des investissements en protection sociale comme outil de plaidoyer pour davantage de financement pour la protection sociale

Plus spécifiquement, les tâches du collaborateur(trice) externe seront les suivantes:

- collecter l'ensemble des données techniques permettant de faire un bon cadrage macroéconomique et budgétaire notamment en appréciant de façon dynamique (au moins 10 ans) le niveau de ressources publiques globales du Sénégal et celui dédié à la protection sociale. Retracer et analyser l'évolution de la structure des ressources publiques du Sénégal en distinguant les principales catégories de recettes et au sein des recettes fiscales, des différents impôts ;

- Mener une comparaison internationale du niveau de ressources du Sénégal affectées à la protection sociale, sur une période d'au moins 10 ans, par rapport aux pays de la sous-région, aux autres pays africains mais aussi plus globalement aux pays en développement ;
- Réaliser une analyse technique documentée de la rentabilité des investissements en protection sociale, et notamment pour le scénario retenu, en s'appuyant sur le cadre macroéconomique du Sénégal et une analyse suivant des outils formalisés, tel que, dans la mesure du possible, des simulations à l'aide d'un modèle d'équilibre générale calculable ;
- Réaliser une analyse de simulations de l'impact sur la pauvreté du scénario retenu pour l'extension de la protection sociale- au besoin élargir cette simulation aux différents scénarios envisagés afin d'aider à l'arbitrage sur le scénario retenu;
- Sur la base des deux analyses précédentes, préparer une note technique concise qui servira d'instrument de plaidoyer ;
- Participer, animer et restituer les analyses d'impact sur la pauvreté et de rentabilité dans des ateliers de consultation/validation, ainsi que le partage de la méthodologie utilisée ;
- Remettre à la DGPSN, au BIT et à la DUE les modèles de simulation d'impact sur la pauvreté et de rentabilité, accompagnés d'une note méthodologique.

Produit 2: Un document technique de référence sur l'analyse de l'espace budgétaire alloué à la protection sociale pour une croissance durable et inclusive et l'analyse des sources de financement à moyen et long terme

Le rapport requis et l'analyse des données incluent, sans toutefois s'y limiter:

- Comparez le coût des programmes de protection sociale actuels et des actions proposées pour l'extension de la protection sociale au Sénégal à celui de l'allocation et des dépenses (financement des donateurs compris) pour identifier l'écart ou l'espace budgétaire à créer, notamment sur la base des revues existantes des dépenses publiques en protection sociale ;
- Identifier les économies d'échelle potentiellement réalisables par une mise en cohérence et le regroupement dans un cadre commun de gestion de certains programmes et prestations (exemple de la branche santé et de la mutualisation des moyens d'intervention dans les collectivités locales) ;
- Esquisser des scénarios comparatifs pour la projection de l'espace budgétaire qui pourrait être généré et mis à disposition pour financer durablement les dépenses de protection sociale et notamment les extensions souhaitées. Cette analyse prospective devait prendre en compte les revenus pétroliers et gaziers à venir ;
- Dégager, en se référant au concept d'espace budgétaire, les conditions à satisfaire pour qu'une augmentation des ressources publiques soit collectivement bénéfique par le truchement de la protection sociale ;
- Veiller à la soutenabilité de l'espace budgétaire créé en faisant attention aux équilibres macroéconomiques dynamiques notamment à la pression fiscale, le stock et service de la dette, les charges incompressibles, etc. ;
- Identifier et analyser les sources de financement contributives notamment à travers une analyse approfondie des revenus et dépenses des ménages sénégalais. Dégager les capacités contributives des ménages par catégorie socio professionnelle ;
- Participer, animer et restituer les résultats de l'analyse dans un atelier de consultation/validation.

Produit 3 : Un document cadre de financement du secteur de la protection sociale à moyen terme, sur la base du scénario retenu

- Discuter et retenir avec les Ministère de l'économie, du plan et de la coopération et le Ministère des finances et du budget la meilleure projection du scénario d'extension retenu et des alternatives de financement par l'élargissement d'espace budgétaire en tenant compte des réalités du Sénégal et en privilégiant une analyse d'équilibre partiel ;
- Appuyer la préparation d'un document de cadre de financement du secteur de la protection sociale à moyen terme sur la base du scénario d'extension retenu ;
- Au besoin faciliter l'adoption de ce document de cadre de financement, par une participation aux ateliers de consultations et validation.

Produit 4: Un matériel de formation et la participation à la formation en vue de développer les capacités nationales sur l'analyse de l'espace budgétaire, la nécessité et la rentabilité des investissements en protection sociale tout comme les options de financement interne et externe.

Un codex de formation comprenant les termes de référence et agenda de la formation, les Ppt, les exercices pratiques et les briefs des sessions, est attendu pour les modules suivants:

- l'analyse de l'espace budgétaire et le drafting de scénarios d'élargissement ;
- la rentabilité des investissements en protection sociale ;
- et les options de financement interne et externe de la protection sociale;

En outre, l'expert participera aux différents ateliers de validation des différents rapports et documents produits.

6. Echéances

Produit 1 : Un rapport technique de l'analyse des simulations d'impact sur la pauvreté et rentabilité des investissements en protection sociale comme outil plaidoyer pour davantage de financement pour la protection sociale

Le produit 1 est attendu au plus tard le 20 août 2019

Produit 2 : Un document technique de référence sur l'analyse de l'espace budgétaire alloué à la protection sociale pour une croissance durable et inclusive et l'analyse des sources de financement à moyen et long terme

Le produit 2 est attendu au plus tard le 22 octobre 2019

Produit 3 : Un document cadre de financement du secteur de la protection sociale à moyen terme, sur la base du scénario retenu

Le produit 3 est attendu au plus tard le 30 novembre 2019

Produit 4: Un matériel de formation et la participation à la formation en vue de développer les capacités nationales sur l'analyse de l'espace budgétaire, la nécessité et la rentabilité des investissements en protection sociale tout comme les options de financement interne et externe.

Le produit 4 est attendu au plus tard le 30 novembre 2019

7. Profil recherché

Macro économiste Sénior, avec une bonne connaissance des systèmes des finances publiques (dimensions dépenses et recettes/fiscalité) de niveau Master au minimum avec au moins 10 ans d'expériences dans le domaine. Un diplôme supérieur, de niveau Doctorat, serait un plus.

Le consultant devra démontrer sa capacité à travailler en français en toute autonomie.

Avoir mené des études similaires dans le cadre de recherche d'espaces budgétaires/stratégie de financement, notamment de la protection sociale. Le consultant doit disposer d'une expérience internationale avérée. Une expérience dans les économies de l'Afrique de l'Ouest d'une manière générale ou celle du Sénégal de façon particulière sera un plus.

8. Modalité de paiement

Les paiements seront effectués suivant les livrables. Le consultant est rémunéré en Taux homme/jour suivant un taux de consultant international. Le montant alloué pour l'ensemble des quatre produits est au maximum de 40 000 USD.

Il est prévu au total deux missions de deux semaines au Sénégal pour le consultant. La première mission est prévue à titre indicatif du 19 au 30 août 2019 et la seconde du 15 au 30 octobre 2019. Ces deux missions seront confirmées suivants l'état d'évolution des travaux préalables. Les frais de subsistance seront à la charge du BIT suivant les modalités suivantes:

- 80% des frais de subsistance calculés suivants les procédures du BIT seront payés avant la mission visée ;
- 20%, le solde, sera liquidé sur présentation des factures et du rapport de mission.

Le BIT prendra également en charge l'achat des billets d'avion en classe économique uniquement, et selon l'itinéraire le plus direct, liés aux déplacements. Eventuellement, et sur accord préalable, un remboursement du coût du billet pourrait être envisagé selon les règles financières et administratives du BIT.

9. Date limite de soumission :

Les dossiers techniques comprenant un CV (avec références d'études similaires) et une note méthodologique décrivant l'approche et les outils préconisés doivent être adressés à l'adresse suivante : dieng@ilo.org avec cc à : bista@ilo.org au plus tard le **28 juin 2019**.